



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

---

*Commission de la pêche*

---

**2012/2297(INI)**

24.4.2013

## **AVIS**

de la commission de la pêche

à l'intention de la commission des transports et du tourisme

sur la croissance bleue - Améliorer la croissance durable dans le secteur marin,  
le transport maritime et le tourisme de l'Union

(2012/2297(INI))

Rapporteur pour avis: Nikolaos Salavrakos

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission de la pêche invite la commission des transports et du tourisme, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. rappelle que l'industrie de la pêche revêt, pour la croissance bleue, une importance stratégique au regard de l'approvisionnement en poisson et de l'équilibre alimentaire dans l'Union européenne et qu'elle contribue considérablement au bien-être socio-économique des communautés côtières; rappelle en outre que plus de 60 % du poisson importé par l'Union européenne proviennent de pays tiers;
2. mesure le rôle clé que joueront de plus en plus les mers et les océans dans la croissance économique de demain à l'échelle mondiale; estime que la stratégie de croissance bleue, qui fait partie de la politique maritime intégrée, favorisera la création de synergies et l'élaboration de politiques coordonnées dans le secteur, notamment, de la pêche et de l'aquaculture, ce qui apportera une valeur ajoutée européenne et contribuera à la création d'emplois dans le secteur marin;
3. souligne que l'aquaculture et la pêche devraient contribuer à la production durable de denrées alimentaires dans l'Union ainsi qu'à la sécurité alimentaire à long terme et à la protection des consommateurs; estime qu'il convient de favoriser le développement et l'innovation dans le secteur de l'aquaculture durable et de l'industrie de transformation du poisson, en réduisant la bureaucratie, en promouvant l'emploi dans ces secteurs et en améliorant la qualité de vie dans les zones littorales et rurales;
4. reconnaît les atouts de la croissance dans plusieurs secteurs marins, par exemple l'implantation d'installations énergétiques en mer et l'exploitation minière marine, et mesure l'importance d'attirer les investissements dans ce domaine; souligne cependant que la réalisation de ces activités exige la plus grande attention afin que l'environnement marin et les zones de pêche ne subissent pas de détérioration; soutient, à cet égard, le renforcement de l'aménagement de l'espace maritime et de la gestion intégrée des zones côtières comme moyen de parvenir à une exploitation cohérente et efficace de l'espace marin; souligne que l'utilisation, dans la pratique, de ces outils d'aménagement et de gestion est fondamentale pour évaluer les effets cumulés des multiples activités humaines réalisées en mer et dans les zones côtières;
5. se félicite de la proposition de directive de la Commission établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée des zones côtières, et insiste sur le fait que sa future application devra s'inscrire dans une démarche cohérente;
6. souligne le rôle important que jouent la recherche, la collecte et les échanges de données dans le domaine marin et maritime pour comprendre et prendre en considération les interactions complexes entre les différents secteurs maritimes ainsi que pour assurer le développement d'une pêche durable qui respecte l'environnement et tienne compte des besoins sociaux et économiques des communautés côtières et insulaires;
7. reconnaît que la protection des frontières maritimes de l'Europe représente un défi pour les États membres; estime qu'une économie bleue performante exige que l'Union européenne

dispose de frontières maritimes sûres en vue de garantir la protection de l'environnement marin, le contrôle de la pêche, la lutte contre la pêche illégale et l'application de la législation; à ce titre, souligne l'importance de la mise en place d'un garde-côte européen pour la coordination de l'action et de la surveillance en mer; souligne par ailleurs l'importance de développer et de multiplier les initiatives de coopération régionale dans le domaine de la pêche;

8. souligne que le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), qui, pour la première fois, réunit la politique maritime intégrée et le financement de la pêche, ainsi que la Banque européenne d'investissement jouent un rôle important dans le développement durable et respectueux de l'environnement de la pêche, de l'aquaculture et de l'industrie de transformation du poisson ainsi que dans la diversification des revenus des communautés de pêcheurs qui dépendent de ces secteurs, notamment en ce qui concerne la pêche côtière et artisanale ainsi que la formation professionnelle des femmes et des jeunes, et l'intégration de nouveaux entrepreneurs;
9. prie instamment l'Union de chercher à obtenir des accords internationaux favorables à une meilleure gestion de la pêche en s'appuyant sur sa stratégie interne pour une croissance bleue durable;
10. souligne l'importance des régions côtières ainsi que du tourisme littoral et maritime durable pour parvenir à une économie maritime globale du point de vue social et environnemental; prie instamment la Commission d'élaborer des programmes spécifiques destinés à promouvoir le tourisme halieutique, côtier et maritime, les croisières touristiques ainsi que d'autres secteurs de développement économique liés à la mer et à la pêche, ce qui favorisera le développement socio-économique des communautés locales; souligne l'importance de la coexistence, sur un même territoire, de compétences complémentaires essentielles pour protéger les emplois existants et stimuler l'emploi dans les régions maritimes;
11. souligne qu'il convient de prendre en compte l'ensemble des spécificités géographiques des régions ultrapériphériques.

## RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

<b>Date de l'adoption</b>	23.4.2013
<b>Résultat du vote final</b>	+: 20 -: 3 0: 0
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	John Stuart Agnew, Antonello Antinoro, Kriton Arsenis, Chris Davies, Carmen Fraga Estévez, Pat the Cope Gallagher, Dolores García-Hierro Caraballo, Marek Józef Gróbarczyk, Ian Hudghton, Werner Kuhn, Jean-Marie Le Pen, Isabella Lövin, Gabriel Mato Adrover, Maria do Céu Patrão Neves, Crescenzo Rivellini, Ulrike Rodust, Raül Romeva i Rueda, Struan Stevenson, Isabelle Thomas, Nils Torvalds, Jarosław Leszek Wałęsa
<b>Suppléant(s) présent(s) au moment du vote final</b>	Ole Christensen, Jean Louis Cottigny, Diane Dodds, Barbara Matera, Gesine Meissner, Jens Nilsson, Nikolaos Salavrakos